



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/651

Lancement ou poursuite des opérations thématiques scolaires et de la cuisine centrale dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle des Investissements 2021-2026 et affectation d'une partie des autorisations de programme n° 2021-1 et n° 2021-2 programme 00006, n° 2021-1 et n° 2015-1 programme 20006.

Direction de l'Education

Rapporteur : Mme LEGER Stéphanie

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/651 - LANCEMENT OU POURSUITE DES OPERATIONS
THEMATIQUES SCOLAIRES ET DE LA CUISINE
CENTRALE DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION
PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS 2021-2026 ET
AFFECTATION D'UNE PARTIE DES AUTORISATIONS DE
PROGRAMME N° 2021-1 ET N° 2021-2 PROGRAMME
00006, N° 2021-1 ET N° 2015-1 PROGRAMME 20006.
(DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 mars 2021, vous avez approuvé le plan
d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend les projets suivants ainsi que
l'actualisation des autorisations de programme « Aménagements scolaires 2021-2026 »
n° 2021-1 programme 00006, « Enveloppes scolaires 2021-2026 » n° 2021-2 programme
00006, « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1 programme 20006
et « Conservation patrimoine Scolaire 2015-2020 » n° 2015-1, programme 20006.

La Ville de Lyon compte 206 écoles maternelles et élémentaires qui accueillent environ
36 800 enfants. Ces écoles se composent de multiples espaces et équipements :

- plus de 1 560 classes ;
- des espaces communs : salles d'activités, salles de couchette, gymnases,
sanitaires, bibliothèques... ;
- 129 restaurants scolaires qui accueillent en moyenne 28 000 enfants chaque midi ;
- des cours d'école comprenant des espaces de jeux, terrains sportifs et mobiliers
extérieurs ;
- des équipements informatiques : une salle informatique par école élémentaire, un
équipement de fond de classe et un tableau numérique interactif par classe, un
équipement en bibliothèque... ;
- des mobiliers adaptés aux différents usages et espaces.

Enfin, la Ville est propriétaire de la cuisine centrale de Rillieux. Inaugurée en 2014, elle
intègre du matériel pour partie neuf et pour partie issu de l'ancienne cuisine centrale de
Perrache.

Sur l'ensemble de ce périmètre, la programmation pluriannuelle des investissements
(PPI) scolaire doit répondre aux enjeux suivants :

- l'accueil de la démographie scolaire ;
- la rénovation permanente du bâti et son adaptation au contexte climatique, ainsi
qu'à l'évolution des usages et de la réglementation ;
- l'entretien et l'aménagement des cours d'écoles, afin de favoriser la mixité
d'usage, l'amélioration du climat scolaire et de faire des cours d'écoles des zones
fraîches et végétalisées contribuant à la qualité de vie en ville et à l'éducation à la
nature et à la biodiversité ;
- la mise aux normes et l'hygiène des sanitaires ;
- la sécurité anti-intrusion, notamment face aux risques d'attentats ;

- la mise aux normes et l'entretien des équipements de la restauration scolaire, ainsi que l'intégration de nouvelles orientations pour une restauration scolaire plus durable et végétale ;
- l'entretien des équipements numériques à l'école ;
- la préservation des conditions de travail des personnels.

Dans le cadre de la mise aux normes, la conservation et la maintenance du patrimoine scolaire, certaines thématiques liées au bon fonctionnement des écoles de la Ville de Lyon sont à prendre en considération dans le cadre d'opérations spécifiques.

Je vous propose donc sur la base de ces éléments d'autoriser le lancement et la poursuite de ces opérations thématiques de travaux suivantes :

- Opération 60020599 « Préaux 2021-2026 » : Travaux de mise en œuvre de préaux

Cette opération prévoit les travaux de construction ou d'installation de préaux dans les cours d'écoles qui en sont dépourvues. Aujourd'hui un certain nombre d'écoles n'a pas de préau, notamment des maternelles. Outre la protection contre les intempéries, le préau protège également du rayonnement solaire et de la chaleur.

Cette opération estimée à 1 500 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes scolaires 2021-2026 » n° 2021-2 programme 00006 ;

- Opération 60020601 « Logements de gardiens 2021-2026 » : Travaux de rénovation ou d'aménagement

Cette opération prévoit les travaux de gros entretien et de rénovation des logements de gardiens.

Cette opération estimée à 600 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1 programme 20006 ;

- Opération 60020602 « Plan canicule écoles 2021-2026 » : Travaux de mise en œuvre d'équipements de ventilation, de rafraîchissement des locaux et de protection contre le rayonnement solaire

Cette opération prévoit l'installation d'équipements et les travaux nécessaires à leur mise en place. Ces équipements sont destinés à la lutte contre la canicule, à prévenir le réchauffement des locaux et le rayonnement solaire.

Cette opération estimée à 2 000 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1 programme 20006 ;

- Opération 60020603 « Travaux de mise aux normes liés aux changements de matériels dans les restaurants scolaires 2021-2026 »

Cette opération prévoit les travaux de rénovation et d'aménagement des restaurants scolaires ainsi que la mise en place ou le remplacement d'équipements mobiliers des zones techniques et self-services.

Cette opération estimée à 2 000 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1 programme 20006 ;

- Opération 60020604 « Logements d'instituteurs - Transformation en locaux scolaires ou travaux pour cession 2021-2026 »

Cette opération prévoit les travaux de gros entretien et de rénovation des logements ainsi que les travaux nécessaires à leur adaptation dans le cadre du projet de mise à disposition

d'un certain nombre de logements à des bailleurs sociaux ou autres tiers.

Cette opération estimée à 2 000 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes scolaires 2021-2026 » n° 2021-2 programme 00006 ;

- Opération 60020605 « Ouvertures de classes 2021-2026 » : Travaux de rénovation ou d'aménagement dans les groupes scolaires existants

Cette opération prévoit les travaux et les mobiliers nécessaires lors de chaque rentrée scolaire. Dans certains quartiers, le nombre d'enfants scolarisés augmente chaque année. Les prévisions démographiques confirment la poursuite de cette croissance dans certains quartiers.

Cette opération estimée à 3 600 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes scolaires 2021-2026 » n° 2021-2 programme 00006 ;

- Opération 60020606 « Entretien des jeux de cours et équipements sportifs 2021-2026 »

Cette opération prévoit la grosse maintenance et le renouvellement des jeux fixes dans les cours d'écoles et des équipements sportifs. Le budget proposé implique de continuer la diminution progressive du nombre de jeux dans les cours d'écoles.

Cette opération estimée à 400 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1 programme 20006 ;

- Opération 60020607 « Rénovation des cours d'écoles 2021-2026 »

Cette enveloppe est affectée aux travaux de réparation des cours d'écoles, notamment lorsqu'elles deviennent dangereuses.

Elle complète l'enveloppe « végétalisation et dés-imperméabilisation des cours d'écoles », objet d'une délibération spécifique au même Conseil municipal.

Cette opération estimée à 1 500 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1 programme 20006 ;

- Opération 60020608 « Rénovation des sanitaires des écoles 2021-2026 »

Un certain nombre de sanitaires des écoles sont en mauvais état, plus aux normes ou en nombre insuffisant. Cette opération prévoit les travaux de rénovation et d'aménagement de sanitaires.

Cette opération estimée à 2 000 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1 programme 20006 ;

- Opération 60020610 « Mise en place de la collecte des biodéchets 2021-2026 »

Dans le cadre de la mise en place progressive de la collecte des biodéchets dans l'ensemble des écoles à l'horizon 2023, les travaux et mobiliers consistent en la création, l'agrandissement ou la modification des lieux de stockage de poubelles et des circuits déchets existants afin de les adapter aux contraintes liées à la qualité sanitaire, à la charge de manutention et au volume du stockage des biodéchets des restaurants scolaires.

Cette opération estimée à 1 000 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes scolaires 2021-2026 » n° 2021-2 programme 00006 ;

- Opération 60020611 « Plan numérique à l'école 2021-2026 »

Dans le cadre de sa politique numérique et de développement des technologies de l'information et de la communication à destination des écoles de la ville de Lyon il convient de veiller au renouvellement des équipements informatiques à savoir les postes informatiques des classes, BCD et salles informatiques ainsi que les Tableaux Numériques Interactifs (TNI). Cette opération prévoit le financement du mobilier et des travaux de câblage nécessaires.

Cette opération estimée à 4 600 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes scolaires 2021-2026 » n° 2021-2 programme 00006 ;

- Opération 60020609 « Renouvellement mobilier et matériel scolaires 2021-2026 »

Les matériels et mobiliers sont nécessaires dans le fonctionnement courant des écoles. Bon nombre sont vieillissant ou obsolètes, n'étant plus sous garantie. Cette opération prévoit le renouvellement de tous les matériels et mobiliers indispensables au bon fonctionnement des écoles.

Cette opération estimée à 5 400 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes scolaires 2021-2026 » n° 2021-2 programme 00006 ;

- Opération 99068005 « Cuisine Centrale - Renouvellement matériels et équipements 2021-2026 »

Cette opération consiste à remplacer les matériels et équipements en termes de renouvellement, mais également à moderniser et compléter les outils de productions afin de les adapter aux nouvelles orientations de la Ville. Au-delà des matériels et équipements, des travaux d'accompagnements seront nécessaires à l'installation des équipements. Afin une étude AMO sera nécessaire afin d'anticiper les évolutions d'équipements.

Cette opération estimée à 4 000 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'AP « Aménagements scolaires 2021-2026 » n° 2021-1, programme 00006 ;

- Opération 60020598 « Aménagements scolaires et travaux divers dans les écoles 2021-2026 »

Cette opération prévoit les travaux d'aménagements nécessaires au bon fonctionnement des écoles. Ces travaux répondent aux besoins liés aux conditions d'accueil, d'enseignement et aux conditions de travail des personnels des écoles.

Cette opération estimée à 6 500 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes scolaires 2021-2026 » n° 2021-2 programme 00006 ;

- Opération 60020592 : « Sécurité anti-intrusion dans les groupes scolaires 2015-2020 »

Cette enveloppe, lancée sur le plan de mandat précédent pour 2 345 000 € (délibération n° 2019/5224 du 19 novembre 2019) se poursuit sur le plan de mandat 2021-2026 avec un complément de 3 455 000 € qui permettra de lancer les travaux nécessaires à la sécurité anti-intrusion notamment les interventions concernant les clôtures, la visiophonie, les alarmes, les organigrammes de clés, les contrôles d'accès.

Cette opération portée à 5 800 000 € est à financer par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation patrimoine Scolaire 2015-2020 » n° 2015-1, programme 20006.

Les travaux pourront être confiés aux entreprises titulaires des marchés à bon de commande.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 mars 2021 ;

Vu le code de la commande publique ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

1- Le lancement des opérations suivantes est approuvé :

N° Opération	Programme	N° AP	Libellé Opération
60020599	00006	2021-2	Préaux 2021-2026
60020601	20006	2021-1	Logements de gardiens 2021-2026
60020602	20006	2021-1	Plan canicule écoles 2021-2026
60020603	20006	2021-1	Travaux de mise aux normes liés aux changements de matériels dans les restaurants scolaires 2021-2026
60020604	00006	2021-2	Logements d'instituteurs - Transformation en locaux scolaires ou travaux pour cession 2021-2026
60020605	00006	2021-2	Ouvertures de classes 2021-2026
60020606	20006	2021-1	Entretien des jeux de cours et équipements sportifs 2021-2026
60020607	20006	2021-1	Rénovation des cours d'écoles 2021-2026
60020608	20006	2021-1	Rénovation des sanitaires des écoles 2021-2026
60020610	00006	2021-2	Mise en place collecte des biodéchets 2021-2026
60020611	00006	2021-2	Plan numérique à l'école 2021-2026
60020609	00006	2021-2	Renouvellement mobilier et matériel scolaires 2021-2026
99068005	00006	2021-1	Cuisine Centrale – renouvellement matériels et équipements 2021-2026
60020598	00006	2021-2	Aménagements scolaires et travaux divers dans les écoles 2021-2026

La réévaluation de l'opération n° 60020592 « Sécurité anti-intrusion dans les groupes scolaires 2015-2020 », AP n° 2015-1, programme 20006, est approuvée.

Chaque opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme correspondante.

2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur leur programme, AP et opération respectifs et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 (et autres), fonction 21*, 28* et 29 selon la décomposition des échéanciers prévisionnels suivants, susceptibles de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- Opération 60020599 « Préaux 2021-2026 » :
 - 2023 : 500 000 €;
 - 2024 : 500 000 €;
 - 2025 : 500 000 €

- Opération 60020601 « Logements de gardiens 2021-2026 » :
 - 2021 : 100 000 €;
 - 2022 : 100 000 €;
 - 2023 : 100 000 €;
 - 2024 : 100 000 €;
 - 2025 : 100 000 €;
 - 2026 : 100 000 €

- Opération 60020602 « Plan canicule écoles 2021-2026 » :
 - 2021 : 250 000 €;
 - 2022 : 350 000 €;
 - 2023 : 350 000 €;
 - 2024 : 350 000 €;
 - 2025 : 350 000 €;
 - 2026 : 350 000 €

- Opération 60020603 « Travaux de mise aux normes liés aux changements de matériels dans les restaurants scolaires 2021-2026 » :
 - 2021 : 500 000 €;
 - 2022 : 300 000 €;
 - 2023 : 300 000 €;
 - 2024 : 300 000 €;
 - 2025 : 300 000 €;
 - 2026 : 300 000 €

- Opération 60020604 « Logements d'instituteurs - Transformation en locaux scolaires ou travaux pour cession 2021-2026 » :
 - 2021 : 200 000 €;
 - 2022 : 200 000 €;
 - 2023 : 500 000 €;
 - 2024 : 500 000 €;
 - 2025 : 300 000 €;
 - 2026 : 300 000 €

- Opération 60020605 « Ouvertures de classes 2021-2026 » :
 - 2021 : 600 000 €;
 - 2022 : 600 000 €;
 - 2023 : 600 000 €;
 - 2024 : 600 000 €;
 - 2025 : 600 000 €;
 - 2026 : 600 000 €

- Opération 60020606 « Entretien des jeux de cours et équipements sportifs 2021- 2026 » :
 - 2021 : 70 000 €;
 - 2022 : 70 000 €;

- 2023 : 70 000 €;
- 2024 : 70 000 €;
- 2025 : 70 000 €;
- 2026 : 50 000 €

- Opération 60020607 « Rénovation des cours d'écoles 2021-2026 » :

- 2021 : 250 000 €;
- 2022 : 250 000 €;
- 2023 : 250 000 €;
- 2024 : 250 000 €;
- 2025 : 250 000 €;
- 2026 : 250 000 €

- Opération 60020608 « Rénovation des sanitaires des écoles 2021-2026 » :

- 2021 : 300 000 €;
- 2022 : 300 000 €;
- 2023 : 400 000 €;
- 2024 : 400 000 €;
- 2025 : 350 000 €;
- 2026 : 250 000 €

- Opération 60020610 « Mise en place de la collecte des biodéchets 2021-2026 » :

- 2021 : 100 000 €;
- 2022 : 300 000 €;
- 2023 : 300 000 €;
- 2024 : 100 000 €;
- 2025 : 100 000 €;
- 2026 : 100 000 €

- Opération 60020611 « Plan numérique à l'école 2021-2026 » :

- 2021 : 200 000 €;
- 2022 : 800 000 €;
- 2023 : 800 000 €;
- 2024 : 800 000 €;
- 2025 : 1 000 000 €;
- 2026 : 1 000 000 €

- Opération 60020609 « Renouvellement mobilier et matériel scolaires 2021-2026 » :

- 2021 : 900 000 €;
- 2022 : 900 000 €;
- 2023 : 900 000 €;
- 2024 : 900 000 €;
- 2025 : 900 000 €;
- 2026 : 900 000 €

- Opération 99068005 « Cuisine Centrale - Renouvellement matériels et équipements 2021-2026 » :

- 2021 : 600 000 €;
- 2022 : 300 000 €;
- 2023 : 700 000 €;

- 2024 : 800 000 €;
- 2025 : 800 000 €;
- 2026 : 800 000 €

- Opération 60020598 « Aménagements scolaires et travaux divers dans les écoles 2021-2026 » :

- 2021 : 1 000 000 €;
- 2022 : 1 100 000 €;
- 2023 : 1 100 000 €;
- 2024 : 1 100 000 €;
- 2025 : 1 100 000 €;
- 2026 : 1 100 000 €

- Opération 60020592 : « Sécurité anti-intrusion dans les groupes scolaires 2015-2020 » :

- Antérieur : 2 344 675 €
 - 2021 : 455 325 €;
 - 2022 : 500 000 €;
 - 2023 : 500 000 €;
 - 2024 : 500 000 €;
 - 2025 : 500 000 €;
 - 2026 : 500 000 €;
 - Au-delà de 2026 : 500 000 €

3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET